

COMMUNE D'AINGERAY



COMPTE RENDU REUNION DU CCAS Samedi 27 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de membres votants : 6
Suffrages exprimés : 6

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mai à dix heures et trente minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. FONTAINE André. Convocation adressée le 06/05/2023.

Etaient présent(e)s : Mme FRAULOB Odile ; Mme GREINER Roselyne ; Mme THOUVENOT Nathalie
Mme TRESORIER Marie-José ; Mme RAGON Jacqueline + FONTAINE André

Etaient absent(e)s : Mme DEMARQUE Sabrina ; M. MORET Damien ; Mme RONVAL Alexandra

Etaient excusé (e) s : Mme CORDARY Caroline ; Mme JEZEQUEL Valérie ;

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme THOUVENOT Nathalie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

1. Approbation du compte administratif 2022
2. Approbation du Compte de gestion 2022
3. Approbation de l'affectation du résultat
4. Approbation du budget primitif 2023
5. DIVERS

La séance est ouverte à 10h30.

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

► Document comptable (Mairie) qui répertorie les dépenses et recettes réalisés en 2021

RECETTES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision modificative	Total budget	Réalisé
7474	Subvention Commune	4500.00 €	0.00 €	4500.00 €	0.00 €
758	Produits divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	210.00 €
002	Report excédent	860.93	0.00 €	860.93 €	860.93 €
TOTAL		5360.93€	0.00€	5 360.93 €	1070.93.00 €

Détails des recettes :

- Compte 7474 : réalisation 0 € car oubli de versement
- Compte 758 : participation au repas des aînés

DEPENSES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision Modificative	TOTAL BUDGET	Réalisé
6228	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	4260.93	0.00 €	4260.93	0.00€
6238	Divers	600.00 €	0.00 €	600.00 €	0.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €	0.00€	500.00€	0.00 €
TOTAL		5360.93€	0.00 €	5 360.93 €	0.00 €

Détails des dépenses :

Dépenses à 0 € car la Trésorerie à rejeter le paiement des factures du repas et des colis au motif qu'il manquait une délibération correspondante (Nouvel procédure).

à l'unanimité POUR

2- COMPTE DE GESTION 2022

Document comptable au niveau de la Trésorerie faisant également apparaître les dépenses et recettes. Répertorie également les excédent/déficits cumulés des années passées

Dépenses totales de fonctionnement : 0 €

Recettes totales de fonctionnement : 210 €

Soit Excédent de 210 €

à l'unanimité POUR

3- AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de gestion fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement 2022 de 210.00€
- Un excédent de fonctionnement 2021 de 860.93 € €
- **SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 1070.93 € (compte R002)**

4- BUDGET PRIMITIF 2023

Dépenses			Recettes		
Articles	Désignation	Proposition	Articles	Désignation	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	7070.93 €	R002	Excédent reporté	1070.93 €
6238	Divers	500.00€	7474	Subvention communale	7000.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €			
TOTAL		8070. 93 €	TOTAL		8070.93 €

La commune verse une subvention de 7000 € car les 4500 € de l'année passée n'ont pas été Réalisé et qu'il faut tenir compte des factures de 2022 à passer en 2023 + celles de 2023 à Venir.

A l'unanimité POUR

DIVERS

- + AD2S : Garantie Santé et de la banque de Ressources. Réunion à Bois-de-Haye sur le sujet.
- + Repas des aînés : Le repas des aînés 2023 (65 ans et +) est proposé en septembre ou octobre 2023. La date reste à définir selon les disponibilités du restaurant « Domaine du Val fleuri » à Liverdun. Une participation de 30 € sera demandée aux personnes accompagnantes de moins de 65 ans et n'habitants pas le village. Mme FRAULOB se chargera de prendre contact auprès du restaurateur afin de définir une date.
- + Prochaine réunion à prévoir en automne.

FIN DE SEANCE : 10h50

Le Maire,
André FONTAINE

